

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche  
Scientifique et du Développement  
Technologique

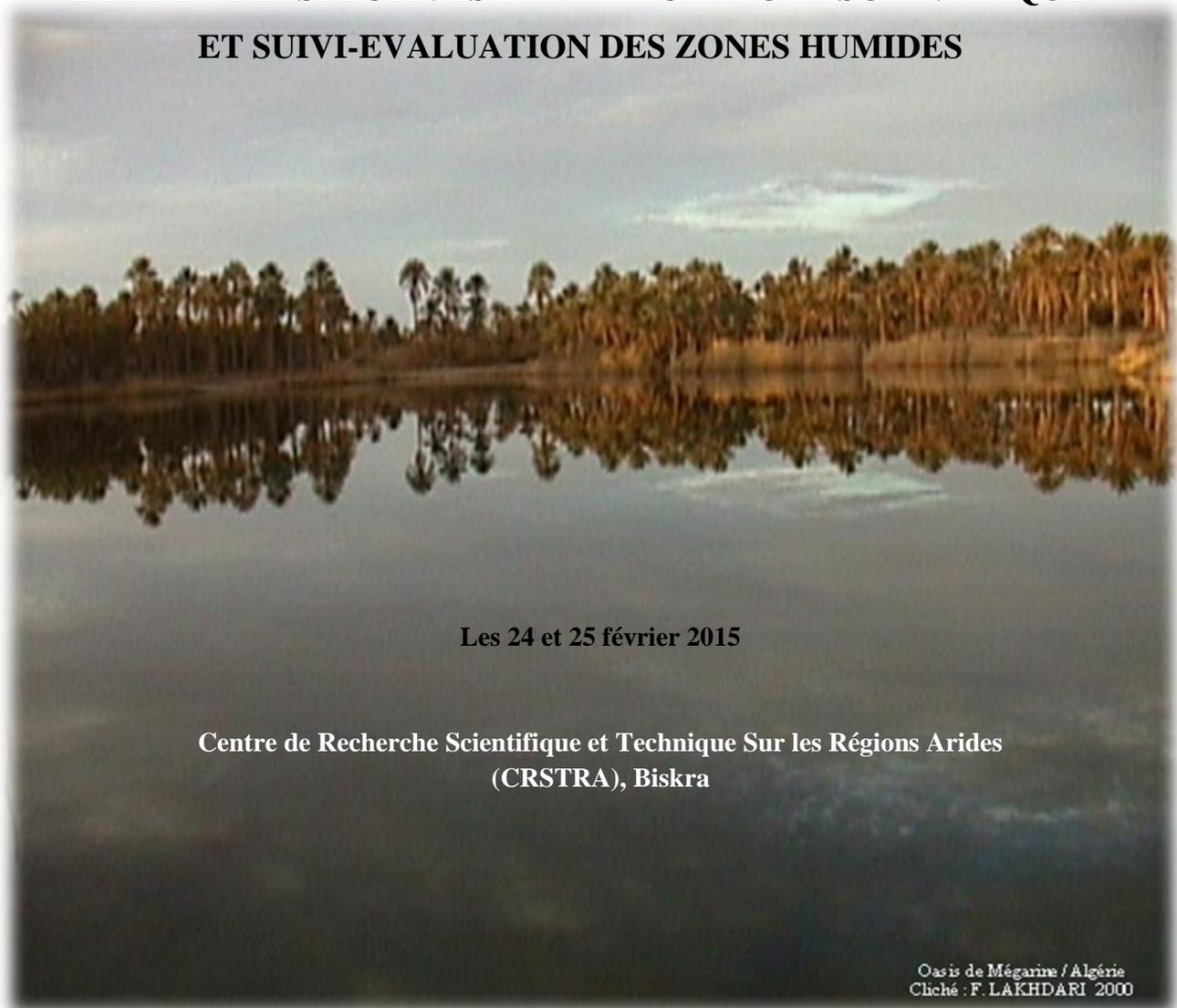
Ministère de l'Agriculture et du  
Développement Rural

Direction Générale  
Des Forêts

## Elaboration de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Zones Humides

**TERME DE REFERENCE ATELIER**

**ETAT ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET SUIVI-EVALUATION DES ZONES HUMIDES**



Les 24 et 25 février 2015

Centre de Recherche Scientifique et Technique Sur les Régions Arides  
(CRSTRA), Biskra

Oasis de Mégarine / Algérie  
Cliché : F. LAKHDARI 2000

## **Introduction :**

L'engagement de l'Algérie à travers la Convention RAMSAR a permis de classer un grand nombre de sites algériens (50 sites). Lesquels sites (Zones Humides) sont considérés parmi les écosystèmes les plus sensibles bénéficiant d'une priorité nationale.

Ces zones humides constituent des habitats caractéristiques. Elles constituent également des habitats diversifiés renfermant une faune et une flore diversifiées constituant des éléments importants des paysages (Mitsch, & Gosselink, 2007 ; Roggeri, 2009). Elles jouent un rôle écologique et économique. Elles sont aussi considérées comme une interface jouant un rôle tampon permettant, de filtrer nutriments, pesticides et autres produits écologiquement néfastes issues de l'activité humaine. Leur conservation constitue une préoccupation mondiale.

Ce constat est communément admis par tous, il nous conduit à reconnaître que la durabilité de ces écosystèmes, pose le problème fondamental de mise au point d'outils de diagnostic et de gestion fiables. A cet égard, beaucoup reste à faire, nous nous heurtons encore à l'insuffisance d'informations scientifiques plus aigües sur certains volets que d'autres.

Ces lacunes concernent la dynamique des ressources et la conception des indicateurs issus des connaissances écologiques et socio-économiques disponibles et rapidement évaluables (hydrologie et qualité de l'eau, bio-géochimie, patrons de structure des habitats, biodiversité, répartition et fonctionnement des populations animales et végétales, caractéristiques d'usage des ressources biologiques, hydriques et édaphiques...).

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du sous-programme de conservation des écosystèmes naturels, de la politique du renouveau rural menée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à travers la Direction Générale des Forêt et en application des engagements de l'Algérie dans le rapport national sur l'application de la convention RAMSAR à soumettre à la 12e conférence des parties en juin 2015, de faire aboutir le projet d'élaboration de la Stratégie nationale des zones humides, la DGF a lancé l'élaboration de la stratégie nationale de gestion durable et écosystémique des zones humides, de manière participative transparente et multisectorielle.

Cette stratégie sera effectuée sur la base d'un diagnostic de l'information existante sur les sites répertoriés et sur les sites RAMSAR, de leur condition, des pressions, des actions de la société civile, ainsi que sur une analyse de l'impact des Plans et programmes sectoriels.

La préoccupation majeure étant le développement de la connaissance et élaborer des outils d'aide à la décision, cet atelier vise la réalisation d'un état des lieux exhaustif sur ces Zones Humides et de dégager les pistes de recherche prioritaire.

Il s'agit de monter un programme dynamique selon les spécificités de chaque zone humide naturelle ou artificielle (cours d'eau, lac, étang, sebkha, chott, ....) en procédant en premier lieu d'une capitalisation des connaissances scientifiques sur ces zones. Il s'agit, autrement dit, de faire un listing des actions menées dans ces zones en prenant en compte les zones agro-écologiques et d'analyser les impacts de ces interventions et leur influence sur la biodiversité floristique et faunistique.

Il est clair que pour assurer la durabilité des zones humides, il est impératif d'adopter une gestion typique, spécifique, efficace et efficiente, surtout dans un territoire aussi vaste couvrant ces zones en Algérie, estimées à 3-3.5 millions d'hectares. Le recensement a permis de cibler 1.451 zones humides, dont 762 sont naturelles et 689 artificielles.

Paradoxalement, malgré les efforts louables pour protéger ces zones, aujourd'hui, elles sont plus que jamais menacées par différents types de pollution, surtout d'origine urbaine. En effet, elles sont rongées par une urbanisation démesurée à laquelle il faut ajouter le développement agricole, industriel et touristique dans un contexte de changement climatique.

Devant cette situation, la recherche doit se pencher rapidement sur la question par la capitalisation des connaissances scientifiques disponibles et œuvrer pour combler les lacunes selon les priorités thématiques et spatiales.

Outre, l'apport de la recherche scientifique, un cadre réglementaire pour sauvegarder ces zones de tout type d'altération ce qui n'exclue pas la possibilité d'exploiter les atouts et les services écosystémiques générés par ces milieux durablement soit dans le cadre d'une exploitation minière rationnelle, efficace et efficiente en adoptant des modèles pour chaque zone agro-écologique (à titre indicatif les chotts sont riches en éléments minéraux « potassium, magnésium, lithium,... » et constituent des gisements créateurs d'emploi, en même titre que les sebkhas), soit par le développement de filière écotouristique et/ou agricole tout en intégrant la dimension environnementale au développement socio-économique.

Afin d'aboutir à une stratégie nationale qui ait l'adhésion des différents secteurs et acteurs clés et qui puisse mener à une complémentarité des missions institutionnelles et à une consolidation des compétences, la méthodologie adoptée pour son élaboration repose sur l'organisation de huit ateliers thématiques et deux ateliers de validation.

Un des ateliers, concerne la communauté scientifique menée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique via le Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique.

L'objet de ces termes de référence est de présenter l'état et perspectives de la recherche et suivi-évaluation des zones humides. Il portera sur :

- la diffusion des connaissances des éléments constitutifs clés et les biens et services des zones humides en Algérie ;
- la mise à disposition de ressources adéquates pour la gestion écosystémiques des zones humides ;
- le développement d'un cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie.

### **Objectifs spécifiques de l'atelier**

- consolider l'inventaire national, la caractérisation et l'évaluation de l'état des ZH ;
- améliorer et diffuser les connaissances des éléments constitutifs clés et les biens et services des zh en Algérie ;
- identifier et étudier les causes et les effets des pressions et menaces sur les ZH ;

- promouvoir une planification écosystémiques et un traitement par complexe de zones humides et bassins versants / systèmes de zones humides ;
- développer / renforcer les cursus et programmes de recherche de l'enseignement supérieur relatifs aux thématique de planification et gestion écosystémiques des ZH
- développer le cadre de suivi et d'évaluation des complexes de ZH.

### Programme de l'atelier

DATE	HORAIRE	THEMATIQUE	INTERVENANT
<b>Jour 1</b>	14H00 -14H15	Mot de bienvenue et Allocution d'ouverture	M. AOURAG, Directeur Général DGRSDT
	14H15-14H30	Contexte et objectifs de l'étude et présentation d'un film sur les ZH	Melle Ghania Bessah, point focal RAmsar, DGF
	14H30-15H15	Présentation de l'approche écosystémique de la stratégie et de la méthodologie de l'atelier	Mme Sophie Moreau
	15H15-15H45	Présentation des participants	Participants
	15H45-16H00	Pause -café	
	16h00 – 19h00	Présentation des résultats de l'Atelier d'inventaire et diagnostic des ZH réalisé avec la CF et optimisation des résultats (découpage des complexes, sous-complexes et bassins, pressions...)	Mme Moreau et Participants
	19H-21H	Dîner	
	21H-23H00	<p>Travaux de groupes : Analyse des thématiques de recherche liées aux ZH</p> <p><b>Représentation spatiale nationale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèces faunistiques (mammifères – herbivores/carnivores-, herpétofaune, odonates, poissons d'eau douce, taxons marins...)</li> <li>• Avifaune et couloirs de migration</li> <li>• Espèces floristiques</li> <li>• ZH du grand sud</li> </ul> <p><b>Identification des facteurs de dégradation et des indicateurs d'état et de suivi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecosystème oasien</li> </ul> <p><b>Caractérisation des ZH sur la base :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hydrogéologie / géologie</li> </ul> <p><b>Méthodologies de planification des ZH</b></p>	Participants

<b>DATE</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>THEMATIQUE JOUR 2</b>	<b>INTERVENANT</b>
<b>Jour 2</b>	08H30-09H30	Restitution des travaux de groupes, échanges et synthèse	Participants
	09H30-10H30	Travaux de groupes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements climatiques : données, état de la recherche, impacts sur les ZH, mesures d'adaptation et besoins</li> <li>• Services écologiques</li> <li>• Liste rouge IUCN</li> <li>• Système de suivi et évaluation</li> <li>• Législation</li> </ul>	Participants
	10H30-10h45	Pause -café	
	10h45 – 12h45	Restitution des travaux de groupes : Priorisation des ZH en termes de conservation / régénération et synthèse	Participants
	12H45-13H00	Présentation d'une version préliminaire des orientations stratégiques de la Stratégie Nationale	Mme Moreau
	13H00-14H00	Déjeuner	
	14H-16H	Plénière : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des orientations stratégiques et déclinaison en actions</li> <li>• Liens avec les stratégies nationales environnementales</li> <li>• Rôle de la recherche dans la gouvernance des ZH (planification, mise en œuvre, suivi) et mécanismes de financement</li> </ul>	Participants
	16H00-16H30	Pause -café	
	16H30-18H30	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	Mme Sophie Moreau
	18H30	Clôture de l'atelier	M. AOURAG, DGRSDT